

Image not found or type unknown



Somation interpellative imposée par le syndic

Par **twhite**, le **24/11/2014** à **11:37**

bonjour
le syndic me facture une sommation interpellation (200 €) concernant les nuisances qu'occasionneraient mes locataires.
Ces derniers me certifient que ce n'est pas de leur fait mais d'une autre famille.
A aucun moment, il n'est apporté de preuve de la culpabilité de mes locataires
Suis en droit de refuser cette facture ?
Merci pour votre aide
Tres cordialement